

C'est la rentrée ! Focus sur nos écoles et les services associés

LES ÉCOLES

La rentrée a eu lieu le 1er septembre dernier. Afin d'appliquer le protocole sanitaire réglementaire, les aménagements mis en place dans nos structures au mois de mai ont été maintenus. Par exemple : une entrée/sortie différenciée pour chaque classe.

A ce jour, quelques suspicions de cas contact ou porteur de la COVID 19 ont été recensées. Aucun dépistage n'est revenu positif.

Pour l'année scolaire 2020-21, 159 élèves fréquentent les écoles de la commune.

EFFECTIFS 2020/2021			
Maternelle		Elémentaire	
Niveau	Effectif	Niveau	Effectif
Toute Petite Section	0	CP	21
Petite Section	15	CE1	20
Moyenne Section	27	CE2	19
Grande Section	15	CM1	22
		CM2	20
Soit deux classes de 18 PS/MS et une classe de 15 GS		Soit une classe de 21 CP, une de 28 CE1/CE2, une de 25 CE2/CM1 et une de 29 CM1/CM2	

L'équipe pédagogique est composée comme suit :

- Maternelle : 3 enseignantes titulaires et 2 enseignantes vacataires (compensation de temps partiels), 2 ATSEM et 1 ETAPS (intervenant sport)

- Elémentaire : 4 enseignantes titulaires et 1 enseignant vacataire (compensation de décharge de direction)



L'école maternelle : salle de classe, dortoir et bibliothèque



L'école élémentaire : extérieur, salles de classe

LES SERVICES PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

En 1987, une association « Resto-Loisirs » a été fondée pour s'occuper du temps péri et extrascolaire.

En 2006, cette structure a été transformée en Centre de Loisirs communal.

Depuis 2019, notre communauté de communes, Mond'Arverne, a repris la gestion du service extrascolaire (mercredis et vacances scolaires).

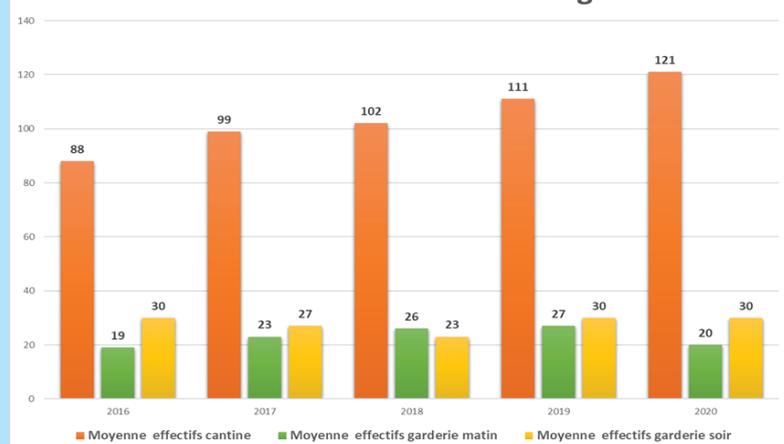
Les services périscolaires, gérés par la municipalité, sont soumis à des normes d'encadrement. La hausse constante du nombre d'élèves, notamment sur le temps de cantine, implique donc un renforcement régulier de l'équipe. Un nouvel agent pour le service périscolaire est actuellement en cours de recrutement.

Depuis la rentrée 2020, 115 à 130 enfants mangent à la cantine chaque jour. Deux services sont organisés.

Une vingtaine d'enfants fréquente la garderie du matin et une trentaine le soir.

Une tarification solidaire est appliquée pour ce service, permettant aux familles de payer selon leurs revenus.

Evolution des effectifs cantine et garderie



En moyenne, ces dernières années, entre 30 et 35 enfants fréquentent régulièrement le Centre de Loisirs.

Les inscriptions se font auprès de Mond'Arverne : www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/centres-de-loisirs/alsh-saint-georges-sur-allier/

La tarification solidaire est aussi appliquée pour ce service.

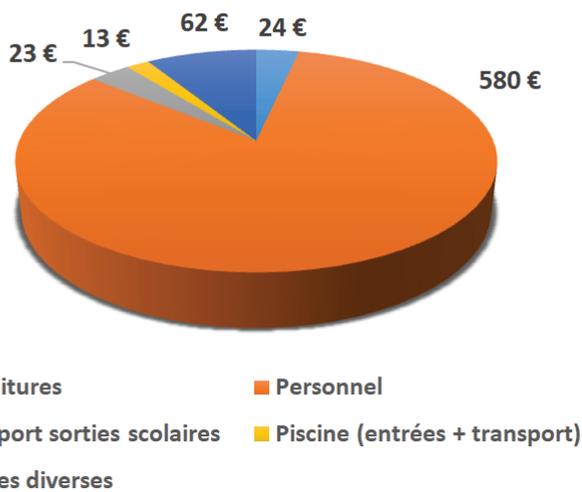


AU FAIT, COMBIEN COÛTE UN ÉLÈVE ?

La commune a la charge des écoles publiques. Elle est propriétaire des locaux scolaires. Le financement est assuré par le budget communal qui fournit les moyens matériels.

Les personnels du service périscolaire (animation et entretien), les ATSEM et les ETAPS (intervenant sport) sont des personnels municipaux. Les personnels du service extrascolaire sont rémunérés par Mond'Arverne. Les enseignants sont, quant à eux, des fonctionnaires de l'Education Nationale, payés par l'Etat

Coût moyen par an et par élève



LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Afin de faciliter la vie quotidienne des familles, deux lignes de bus scolaires existent sur Saint-Georges : l'une dessert le collège de La Ribeyre et le lycée Descartes, l'autre les écoles élémentaire et maternelle à Lignat.

Plus de renseignements :

www.puy-de-dome.fr/transports/transports-scolaires/bus-scolaires.html

Les transports scolaires, gérés par le Conseil Régional, sont assurés sur notre commune par la société Fontanon. La tarification solidaire est également appliquée pour ce service.

Depuis la rentrée, l'équipe municipale a été informée d'un certain nombre d'incidents. Un entretien téléphonique avec la cheffe d'exploitation a déjà eu lieu.

Un rendez-vous est prévu dans les prochaines semaines. Si vous êtes témoin d'un nouvel incident et/ou d'une situation inadaptée en lien avec les transports scolaires, n'hésitez pas à le constater en prenant, dans la mesure du possible, une photo et prévenir la Mairie.

Une ligne de bus privée dessert également l'établissement privé « Notre Dame » à Billom.

LE CMJ

Conseil Municipal des Jeunes



Soucieuse de permettre aux jeunes de s'exprimer et de participer à la vie de notre village, la commune de Saint-Georges-sur-Allier souhaite poursuivre l'existence du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Les élus proposent que le CMJ travaille sur des sujets variés, concrets et actuels tels que :

- environnement et cadre de vie (sécurité routière, respect du patrimoine, ...)
- alimentation (cantine, gaspillage alimentaire, ...)
- vie des jeunes dans la commune (infrastructures et activités existantes et à venir).

Lors du mandat précédent, les jeunes ont mené divers projets, tels que la création d'un nouvel abribus, d'un abri à vélos dans l'enceinte de l'école et la rénovation de terrains de sport.

Nous joignons à ce bulletin municipal une brochure d'information avec tous les renseignements utiles et espérons que de nombreux jeunes seront intéressés pour s'impliquer dans cette belle mission.

DIVERSES ACTIVITÉS DÉDIÉES AUX ENFANTS

Le mois de septembre est aussi celui des inscriptions aux activités extra-scolaires.

La palette des activités pour les enfants s'est élargie cette année. En complément des services proposés par Mond'Arverne Communauté (RAM, Centre de Loisirs extrascolaire, Club Ados) et de la section théâtre de la Saint-Georgeoise, des cours de zumba kids (association Réveille-toi) et de multisport (ASPTT Lempdes) ont vu le jour.

Plus d'informations sur : <http://www.saintgeorgessurallier.fr/fr/associations>

